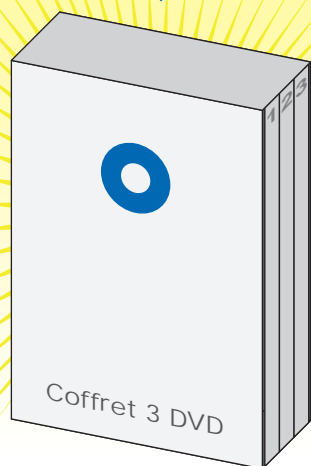


ÉTIQUETAGE DES COFFRETS

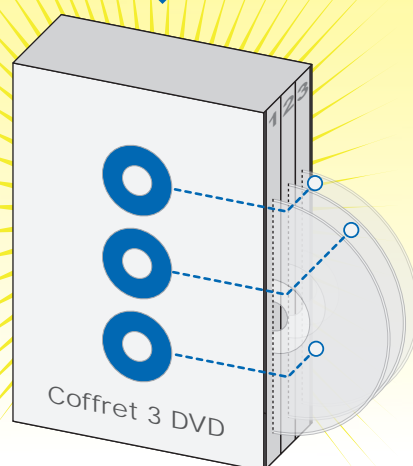
prescrit par la Régie du cinéma

Rappel aux distributeurs

Vente
1 coffret = 1 étiquette



Location
1 coffret / 3 DVD = 3 étiquettes



COFFRETS DESTINÉS À LA VENTE

Dans ce cas, une seule étiquette est nécessaire.

COFFRETS DESTINÉS À LA LOCATION

Lorsque votre client mentionne que le produit est destiné à la location, vous devez fournir autant d'étiquettes qu'il y a de DVD dans le coffret.

Vous devez toujours vous assurer, au moment de la commande de coffrets par vos clients, de l'usage que ces derniers comptent en faire (vente ou location).